

NOUVEAU SAC TAXÉ PLUS ÉCOLOGIQUE

Nous vous informons par la présente que le processus de fabrication des sacs taxés « *Trier ? C'est pas sorcier !* », utilisés dans les 62 communes du Valais romand, va évoluer. **Les nouveaux sacs seront produits de manière plus respectueuse de l'environnement** et contiendront davantage de matière plastique recyclée (80% de polyéthylène recyclé contre 65% pour les sacs actuels).

Ils seront composés d'une couche externe blanche, légèrement plus terne qu'actuellement, et de deux couches internes grises. Les nouveaux sacs répondront toujours aux exigences de qualité élevées et leur nouveau mode de fabrication permettra de réduire l'utilisation de matière première vierge, engendrant ainsi une réduction des émissions de CO2.

Prix et contenances identiques

La production de ces sacs taxés deuxième génération et leur livraison aux commerces incombent toujours à la société Petroplast SA, à Saint-Gall. D'un design identique aux sacs actuels, les nouveaux sacs seront disponibles **courant mars 2020**.

Leur prix et leur contenance resteront les mêmes qu'actuellement, soit **0,95 franc pour le modèle 17 litres, 1 franc 90 pour le 35 litres, 3 francs 40 pour le 60 litres, et 6 francs 20 pour le 110 litres**.

Le nouveau sac cohabitera avec le sac taxé première génération jusqu'à épuisement des stocks de ce dernier. Les habitants de la commune pourront naturellement continuer à utiliser les sacs officiels blancs qu'ils ont chez eux.

En cas de problème avec certains sacs (défaut de fabrication, etc.), n'hésitez pas à contacter le secrétariat d'Antenne Région Valais Romand par e-mail à info@regionvalaisromand.ch.

L'administration communale

